

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ARALDITE FUSION

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : ARALDITE FUSION
Type de produit : Liquide.
Description du produit : Working pack (preparation)
Utilisation de la substance/préparation : Système adhésif bi-composants

Fournisseur : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Everslaan 45
3078 Everberg / Belgium
Tel.: +41 61 299 20 41
Fax: +41 61 299 20 40

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300

Pour toutes questions de Sécurité, Hygiène et Environnement relatives à ce document ou son contenu, veuillez contacter:

E-Mail:
global_product_ehs_admat@huntsman.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Working pack (preparation)

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

4. PREMIERS SECOURS

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Stockage** : Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- Température de stockage** : Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Stocker entre les températures suivantes: 2 à 40°C (35.6 à 104°F).
- Classe de danger de stockage Huntsman Advanced Materials** : Classe de stockage 10, Liquide nocif pour l'ambiance
- Matériaux d'emballage**
- Recommandé** : Utiliser le récipient d'origine.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

<u>Nom des composants</u>	<u>Limites d'exposition professionnelle</u>
Aucune valeur de limite d'exposition connue.	

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Aspect

État physique : Liquide.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- Point d'éclair** : Coupe fermée: >145°C (>293°F) [DIN 51758 EN 22719 (Pensky-Martens Closed Cup)]
- Masse volumique** : 1.15 g/cm³ [20°C (68°F)]
- Solubilité dans l'eau** : Insoluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Se référer aux fiches de données de sécurité des composants individuels de l'emballage de travail.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Catalogue Européen des Déchets : Il faut dans tous les cas appliquer toutes les lois locales régionales et nationales ainsi que les directives européennes. Il appartient à l'utilisateur final de déterminer le code des déchets spécifique à chaque secteur industriel en utilisant le code Européen approprié du catalogue européen des déchets. Il est recommandé que tous les détails soient indiqués par le responsable des déchets.

070208

07 02 08* autres résidus de réaction et résidus de distillation

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale du transport

Nom d'expédition

ADR : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. BISPHENOL A/F EPOXY RESIN

IMDG : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (BISPHENOL A/F EPOXY RESIN)

IATA : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (BISPHENOL A/F EPOXY RESIN)

Informations réglementaires	Numéro ONU	Classes	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	UN3082	9	III		Code de classification M6 Numéro d'identification du danger 90
Classe IMDG	UN3082	9	III		Emergency schedules (EmS) F-A, S-F

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe IATA	UN3082	9	III		Passenger and Cargo Aircraft Quantity limitation: 450 L Packaging instructions: 914 Cargo Aircraft Only Quantity limitation: 450 L Packaging instructions: 914
-------------	--------	---	-----	--	---

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger :



Xi, N Irritant, Dangereux pour l'environnement

Phrases de risque :

R36/38- Irritant pour les yeux et la peau.
 R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

S24- Éviter le contact avec la peau.
 S37/39- Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
 S61- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contient du (de la) :

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700)
 résine époxydique à base de bisphénol F

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Phrases d'avertissement supplémentaire :

Non applicable.

Réglementations nationales

Surveillance médicale renforcée :

Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Listes internationales :

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon (ENCS): Un composant au moins n'est pas répertorié.
Inventaire du Japon (ISHL): Indéterminé.
Inventaire de Corée (KECI): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Un composant au moins n'est pas répertorié.
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire d'Europe: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Canada: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

16. AUTRES DONNÉES

Texte complet des phrases R citées dans les sections 2 et 3 - France	: R23/24- Toxique par inhalation et par contact avec la peau. R22- Nocif en cas d'ingestion. R35- Provoque de graves brûlures. R41- Risque de lésions oculaires graves. R38- Irritant pour la peau. R36/38- Irritant pour les yeux et la peau. R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R53- Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - France	: T - Toxique C - Corrosif Xn - Nocif Xi - Irritant N - Dangereux pour l'environnement

Références

Epoxy Resins and Curing Agents; Toxicology, Health, Safety and Environmental Aspects (Plastics Europe, May 2006)

Historique

Date d'impression	: 11/13/2009.
Date d'édition/ Date de révision	: 11/13/2009.
Date de la précédente édition	: Aucune validation antérieure.
Version	: 1

☑ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Pour toute demande, contactez le bureau commercial Huntsman Sales le plus proche ou directement Huntsman (Belgium) BVBA, Everslaan 45, B-3078 Everberg, Belgique. Tél. +32 2 758 9211 - Fax +32 758 9946.

Huntsman Belgium (BVBA)
Everslaan 45
B-3078 Everberg
Belgium
Tel.:+32-(0)2-758-9211

16. AUTRES DONNÉES

NO PERSON OR ORGANIZATION EXCEPT A DULY AUTHORIZED HUNTSMAN EMPLOYEE IS AUTHORIZED TO PROVIDE OR MAKE AVAILABLE DATA SHEETS FOR HUNTSMAN PRODUCTS. DATA SHEETS FROM UNAUTHORIZED SOURCES MAY CONTAIN INFORMATION THAT IS NO LONGER CURRENT OR ACCURATE. NO PART OF THIS DATA SHEET MAY BE REPRODUCED OR TRANSMITTED IN ANY FORM, OR BY ANY MEANS, WITHOUT PERMISSION IN WRITING FROM HUNTSMAN. ALL REQUESTS FOR PERMISSION TO REPRODUCE MATERIAL FROM THIS DATA SHEET SHOULD BE DIRECTED TO HUNTSMAN, MANAGER, PRODUCT SAFETY AT THE ABOVE ADDRESS.